



Applicable uniquement aux nouveaux contrats. Tous les montants sont des redevances annuelles en EUR. La TVA est exclue et sera ajoutée le cas échéant.

Les frais d’audit ne sont pas inclus. Ils font l’objet d’un devis distinct établi par l’organisme de certification autorisé et accrédité.

Chiffre d’affaires : chiffre d’affaires total de l’entreprise au cours de l’année précédente.

Produit/espèce : produits issus de la même espèce, quels que soient le format, l’emballage et les marques propres de l’entreprise. Pour ce barème, les variantes de format, d’emballage et de marque propre sont regroupées sous une même espèce.

Marques de produits finis et fournisseurs

Producteurs, fabricants sous contrat disposant de leur propre marque, armateurs, sous-traitants tiers de navires non industriels, négociants et distributeurs.

Les mêmes tarifs fondés sur le chiffre d’affaires s’appliquent aux marques de produits finis et aux fournisseurs.

Chiffre d’affaires annuel total de l’entreprise (EUR)	0 - 10 000	10 000 - 500 000	500 000 - 1 million	1 - 10 millions	10 - 25 millions	25 - 50 millions	50 - 75 millions	75 - 100 millions	100 - 150 millions	150 - 200 millions	200 - 300 millions	300 - 400 millions	400 - 500 millions	≥ 500 millions
1-4 produits/espèces Tarif par produit/espèce	Gratuit	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500 €	3 000 €	3 500 €	4 000 €	4 500 €	5 000 €	5 500 €	6 000 €	7 000 €
5-10 produits/espèces Réduction de 20 % - tarif par produit/espèce	Gratuit	400 €	800 €	1 200 €	1 600 €	2 000 €	2 400 €	2 800 €	3 200 €	3 600 €	4 000 €	4 400 €	4 800 €	5 600 €
11+ produits/espèces Forfait annuel	Gratuit	5 000 €	10 000 €	15 000 €	20 000 €	25 000 €	30 000 €	35 000 €	40 000 €	45 000 €	50 000 €	55 000 €	60 000 €	70 000 €

Détaillants - par pays de vente

Nombre de produits/espèces	Redevance annuelle
1-10 produits/espèces	1 000 € par produit/espèce
11+ produits/espèces	10 000 € au forfait

Navires industriels - détenus en propre et/ou sous-traités auprès de tiers

Nombre de navires	1-3 navires	4 navires ou plus
Premier produit/espèce - par navire	2 000 €	1 600 €
Chaque produit/espèce supplémentaire - par navire	+ 300 €	+ 300 €

Navires industriels : navires équipés d’installations de congélation et/ou navires-usines et/ou navires de plus de 50 mètres et/ou de plus de 250 tonnes.

Navires non industriels - détenus en propre

Nombre de navires	1-5	6-25	25-50	50-100	Plus de 100
Premier produit/espèce - par navire	500 €	400 €	300 €	200 €	200 €
Chaque produit/espèce supplémentaire - par navire	+ 200 €	+ 200 €	+ 200 €	+ 200 €	+ 200 €

Navires non industriels : navires autres que les navires-usines, de plus de 24 mètres et de moins de 50 mètres.

Les tranches relatives au nombre de navires sont reproduites telles qu’elles figurent dans le barème d’origine. Pour une flotte comptant exactement 25 ou 50 navires, confirmer la tranche applicable dans le devis.